



Mémoire

Mémoire à déposer au Conseil municipal sur
l'amélioration des pratiques relatives à la
sécurisation des déplacements entre la maison et
l'école

SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES

Février 2019



**Commission
scolaire
de Montréal**

Préambule

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) porte depuis toujours la préoccupation de la sécurité des élèves sur le parcours qui les mène de la maison à l'école. Cette préoccupation est vécue de façon encore plus importante par les parents. D'ailleurs, dans plusieurs écoles, le sujet est un point récurrent lors des réunions du conseil d'établissement.

De ce fait, et comme suite à la résolution CC-M-283 déposée et adoptée à l'unanimité lors de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 26 septembre 2018, nous vous présentons un mémoire sur l'importance des brigadiers scolaires et des autres mesures de mitigation nécessaires aux abords des écoles en vue de l'amélioration de la sécurité des élèves.

Mise en contexte

Depuis 10 ans, la population scolaire de la CSDM, tout comme la population de la ville de Montréal, s'est accrue de façon importante. Au secteur ordinaire du primaire, on note une augmentation continue du nombre d'élèves qui prennent le chemin de l'école chaque matin, ce nombre étant passé de 42 950 en 2008-2009 à 52 308 aujourd'hui, c'est-à-dire un écart de 9 358. Cette année, 59 établissements ont une population scolaire de plus de 400 élèves alors qu'en 2008-2009, leur nombre était de 27. Parmi ceux-là, 6 établissements comptent une annexe à proximité portant leur capacité à plus de 1 000 élèves.

Cette augmentation de la population scolaire a amené l'agrandissement de nombreuses écoles, la construction de nouveaux établissements ou encore la reprise de bâtiments excédentaires à des fins de scolarisation. De plus, à moyen terme, on prévoit l'ouverture de 361 classes primaires supplémentaires sur le territoire de la CSDM.

Tout en étant un élément dynamisant pour la ville de Montréal sous différents aspects, un tel accroissement de la population entraîne la densification des milieux de vie, le développement de nouveaux secteurs résidentiels et l'accroissement du nombre de véhicules automobiles. Parmi les défis que suscite cette croissance, celui de la sécurité des personnes circulant sur la voie publique est majeur.

Nous ne pouvons que saluer l'adhésion de la Ville de Montréal au plan d'action « Vision Zéro », adopté en septembre 2016, qui démontre que les autorités municipales ont pris en compte les enjeux de sécurité routière et de mobilité durable. Ce plan repose sur le principe de base que la vie humaine est prioritaire, passant avant la mobilité. Il porte donc une attention particulière aux usagers vulnérables que sont les piétons et les cyclistes.

La CSDM travaille depuis plusieurs années à mettre en place des stratégies afin de développer chez les jeunes de saines habitudes de vie. Le transport actif entre l'école et la maison constitue une façon simple et facile de faire bouger les élèves et de prévenir les dangers de la sédentarité et des problèmes de santé qui y sont associés. Cette approche contribuera, entre autres, à solutionner le problème majeur de santé publique qu'est l'obésité.

Cependant, pour assurer une adhésion à ce nouveau comportement, il est primordial que les parents et les élèves se sentent en sécurité sur le trajet qu'ils ont à effectuer entre l'école et la maison.

La réalité des écoles

Dans le contexte actuel, la circulation automobile continue de s'intensifier. En raison de ce phénomène, l'environnement urbain est devenu une source d'insécurité pour de nombreux élèves et parents. Il en découle que de nombreux parents privilégient de plus en plus l'automobile comme mode de déplacement sécuritaire vers l'école, ce qui ne contribue en rien à réduire le flux d'automobiles sur les voies publiques. Cette tendance nous entraîne dans un cercle vicieux dont il devient de plus en plus difficile de sortir.

Avec l'augmentation de la circulation automobile et les nombreux travaux d'infrastructure, plusieurs grandes artères de la ville sont devenues de véritables autoroutes urbaines. Ainsi, plusieurs automobilistes ont pris l'habitude de quitter les artères de transit pour emprunter une voie secondaire afin d'éviter les bouchons de circulation. On peut maintenant dire qu'à de nombreux endroits, des rues locales sont elles-mêmes devenues des artères. Ce comportement a une incidence certaine sur la sécurité de nos jeunes citoyens sur le chemin de l'école ou de la maison.

Un grand nombre de nos écoles primaires sont situées dans un rayon de 500 mètres d'artères importantes telles que Papineau, Somerled, Jean-Talon, Christophe-Colomb, Sherbrooke, Pie-IX ou Saint-Joseph, pour ne nommer que celles-là. La traversée de certaines grandes intersections est rendue encore plus difficile par l'intensité de la circulation, de la présence de nombreux passants, de multiples voies à traverser et de la vitesse élevée de la circulation. À certains endroits, la durée des feux de circulation pour les piétons ne permet pas, même aux adultes, de marcher naturellement pour traverser la rue. Imaginez le défi pour les enfants.

Les actions des milieux scolaires

Du côté de la CSDM, plusieurs actions sont mises de l'avant par les écoles afin de sensibiliser les élèves à la sécurité routière. En partenariat avec les postes de quartier, plusieurs établissements organisent des activités pour les élèves afin de leur rappeler les comportements à adopter comme piéton ou encore comme cycliste. En partenariat avec Vélo-Québec, des plans

de déplacement sont élaborés et des cliniques sont proposées afin de faire de nos élèves de bons cyclistes. Sans oublier que de nombreux parents sont impliqués au sein de comités ayant pour préoccupation la sécurité aux abords des écoles.

Sondage auprès des directions d'établissement et recommandations

En décembre dernier, dans le cadre d'une consultation auprès de directions d'école primaire, 71 directions – ayant la responsabilité de 81 bâtiments – ont répondu à des questions sur le thème de la sécurité aux abords de leur école. Il ne s'agissait pas d'un exercice exhaustif, mais l'échantillon interrogé représente environ 60 % de l'ensemble de nos établissements et nous pouvons affirmer qu'il offre un portrait assez fidèle de la situation actuelle.

Il n'est pas étonnant d'apprendre que, de façon générale, le travail du brigadier scolaire est perçu comme étant crucial et contribuant de façon importante à la sécurité des enfants ainsi qu'au sentiment de sécurité des parents. Les brigadiers sont très appréciés, car beau temps, mauvais temps, ils sont fidèles au poste et assurent la sécurité à l'intersection qui leur est assignée. Il n'en demeure pas moins que certains d'entre eux ne sont pas toujours à l'aise dans leur travail et auraient besoin de soutien pour assurer un service optimal aux élèves. Pour cette raison, ils sont l'objet de la rage de nombreux automobilistes qui leur manifestent leur impatience de toutes sortes de façons. Cela étant dit, les directions d'établissement saluent généralement la qualité de leur prestation.

Dans le cadre de cette consultation, les directions d'école nous ont soumis de nombreuses recommandations d'ajout de brigadiers bien formés pour relever tous les défis relatifs à cette tâche. On constate ainsi que la sécurité sur le territoire de la CSDM n'est pas considérée comme optimale par plusieurs gestionnaires scolaires. Avec l'augmentation de la population scolaire survenue depuis 10 ans et celle prévue d'ici 5 ans, il devient essentiel de faire l'évaluation de plusieurs intersections en vue de les doter de nouveaux postes de brigadier scolaire.

Toujours sur le thème des brigadiers scolaires, un autre commentaire a retenu notre attention. Dans le cas de certaines écoles, l'horaire de travail des brigadiers n'est pas arrimé avec celui de l'école, qu'il s'agisse de l'heure du début de l'école, de celle du dîner pour les enfants allant à la maison ou de celle de la fin des classes. Nous proposons que cet horaire soit validé conjointement par la direction de l'établissement et la personne représentant la Ville, et ce, chaque fin d'année en vue de l'année suivante. Cette approche assurerait une présence optimale aux intersections au moment opportun.

La présence de brigadiers scolaires serait également souhaitable lors des journées pédagogiques. Pour des raisons essentiellement économiques, les brigadiers ne sont pas en poste lors de ces journées. Or, la grande majorité des élèves s'y rendent tout de même pour participer à des activités ou pour aller au service de garde. Leur déplacement vers l'école n'est alors pas moins

dangereux pour leur sécurité que lors des journées ordinaires. De plus, les brigadiers étant affectés à un établissement et non à un lieu précis, une journée pédagogique dans une école francophone peut signifier que les élèves d'une école anglophone à proximité, dont la sécurité est habituellement assurée par le brigadier de l'école attenante, ne bénéficient pas du service, et vice et versa. Il serait essentiel à nos yeux que les brigadiers soient désormais affectés au lieu, soit une traverse ou une intersection, et non à l'établissement scolaire.

Parmi les problèmes plus largement soulevés par l'ensemble des directions d'établissement, on retrouve aussi les infractions au Code de la route ou encore les comportements à risque de la part des automobilistes. Le non-respect de la vitesse maximale en zone scolaire, de la signalisation, des débarcadères et des zones réservées aux autobus scolaires de même que le stationnement en double sont bien souvent des situations qui deviennent incontrôlables pour les écoles et préoccupantes pour l'ensemble des intervenants scolaires. Malheureusement, on doit aussi reconnaître qu'une certaine proportion de ces infractions est en partie attribuable aux parents eux-mêmes. Plusieurs d'entre eux viennent reconduire leurs enfants à l'école parce qu'ils estiment que le trajet entre l'école et la maison n'est pas sécuritaire. Ils contribuent ainsi à rendre la situation plus précaire.

À cet égard, de très nombreuses demandes ont été faites par les directions d'école en vue de l'ajout de mesures de mitigation de la circulation : feux de circulation pour piétons, feux de circulation demeurant au rouge pendant quelques secondes, marquage au sol plus visible, dos d'âne, saillies de trottoir, réduction de la vitesse, signalisation plus visible, etc. Cette longue liste de demandes nous indique qu'il serait important d'établir un travail de partenariat plus large, afin que chaque milieu puisse exprimer ses difficultés et que les mesures appropriées soient déployées en vue de solutionner les différents problèmes.

De plus, la très grande majorité des répondants au sondage a souligné la nécessité d'avoir des patrouilles dissuasives à l'entrée ou à la sortie de l'école. Bien que des écoles aient mis en place plusieurs mesures pour assurer la sécurité des élèves à l'extérieur de l'école, encore faut-il que celles-ci soient respectées. Des mesures de contrôle et même de coercition seraient parfois indiquées pour s'assurer de voir des changements de comportements s'opérer. Par ailleurs, un sondage a été fait auprès de certains conseils d'établissement et les constats sont similaires.

Conclusion

La situation actuelle, dans laquelle un nombre fixe de brigadiers est prévu pour l'ensemble du territoire montréalais, est inacceptable. Ce chiffre est demeuré le même depuis plusieurs décennies, alors que la population scolaire connaissait une croissance constante, tendance qui s'est accélérée au cours des dernières années. On a affirmé durant de nombreuses années que ce nombre était figé en raison d'une loi ou d'un règlement régissant les brigadiers scolaires. Nous savons maintenant qu'il n'en est rien et qu'une telle limitation n'a jamais existé. Il est

aujourd'hui nécessaire que des ajustements soient apportés afin que le nombre de brigadiers soit en adéquation avec les besoins véritables.

Le renforcement des mesures de mitigation ou la mise en place de programmes spécifiques visant à améliorer la sécurité dans les rues avoisinant les écoles sont d'autres aspects devant absolument être considérés pour remédier à ce problème persistant.

Même si ce mémoire s'attarde avant tout aux situations vécues aux abords des écoles primaires de la CSDM, ce problème touche également les écoles secondaires, une situation notamment préoccupante lors de la transition en 1^{re} secondaire.

Parce que la sécurité de notre population scolaire est à la fois une préoccupation des parents, des intervenants scolaires et de la Ville, la CSDM réitère sa volonté de travailler en partenariat avec l'ensemble des parties concernées pour apporter des solutions durables à ce problème récurrent.

En raison de sa proximité avec les citoyens, les acteurs et les partenaires communautaires, l'élus scolaire devrait agir comme pivot central de ce processus de collaboration, car il est à même de mieux connaître les besoins en termes de sécurité des écoliers. En plus de tenir un rôle essentiel dans l'élaboration du Plan local de déplacement, il peut être amené à effectuer des consultations pour identifier l'ensemble des questionnements ou des préoccupations relatives à la sécurité des élèves dans un contexte de transport actif. De par sa position, l'élus scolaire est le mieux habilité à répondre et à sensibiliser les différents paliers de gouvernance sur ce sujet.

Recommandations :

- Une analyse globale doit être réalisée avec toutes les parties concernées pour évaluer clairement la situation actuelle et les besoins à combler, le tout avec l'objectif de remédier aux carences existantes, notamment le nombre insuffisant de brigadiers scolaires et l'ajout de mesures de mitigation. En lien avec l'augmentation de la clientèle des dix dernières années, une hausse de 22 % du nombre de brigadiers sur le territoire de la Commission scolaire de Montréal est souhaitée.
- Une liste de critères précis devrait être établie avec toutes les parties concernées afin de se doter d'un cadre de référence clair pour aborder les problèmes de sécurité touchant l'ensemble des écoles, le tout dans un souci de créer une meilleure équité entre les différents milieux visés.
- Des ressources devraient être prévues afin que les brigadiers scolaires soient en poste lors des journées pédagogiques, ce qui n'est pas le cas actuellement. Durant l'année scolaire, les brigadiers devraient être présents cinq jours par semaine.

- Les brigadiers scolaires ne devraient plus être affectés à un établissement, mais plutôt au lieu où ils exercent leur travail, soit la traverse piétonnière ou l'intersection. De plus, il faudra considérer les horaires scolaires de tous les établissements à proximité.
- Il est essentiel de mieux identifier et de mieux faire connaître les corridors scolaires, en améliorant la signalisation présente dans les rues et l'information diffusée sur ce sujet.
- Les autorités concernées devraient informer les directions d'établissement à l'avance des chantiers majeurs devant débiter prochainement à proximité des établissements scolaires afin que ces dernières puissent en informer le conseil d'établissement et les parents. Dans une même optique, les responsables des chantiers et les signaleurs devraient être sensibilisés et formés sur le sujet de la sécurité des élèves.
- Les autorités concernées devraient tenter de limiter et d'éviter toute circulation de véhicules lourds, aux heures d'arrivées et de départs des élèves (cueillette des ordures, déneigements, livraison, etc.).
- De considérer la sécurité des tous les élèves incluant les adolescents et les étudiants.

ANNEXE

Déclaration de la population scolaire au primaire

<u>Territoire</u>	<u>2008-2009</u>	<u>2018-2019</u>	<u>% augmentation</u>
	Nombre d'élèves	Nombre d'élèves	
Ouest	10 496	12 018	14,5 %
Sud	5 816	6 481	11,43 %
Centre	10 980	13 462	22,6 %
Est	5 844	7 699	31,74 %
Nord	9 814	12 648	28,87 %
<u>Totaux</u>	<u>42 950</u>	<u>52 308</u>	<u>21,78 %</u>

Principaux changements des dix dernières années

Besoins non exhaustifs des quartiers en ce qui concerne l'ajout de brigadiers scolaires

Quartier 1 – Cartierville

De 2 065 à 2 895 élèves, soit un accroissement de 40 % de la population scolaire :

- François-de-Laval, de 558 à 985 élèves, soit 76 % d'accroissement
- Gilles-Vigneault, de 205 à 473 élèves, soit 130,7 % d'accroissement
- Sainte-Odile, de 507 à 634 élèves, soit 39 % d'accroissement

Ajouts prévus :

- 8 classes à Louisbourg
- 11 classes à Sainte-Odile

Il est suggéré l'ajout de brigadiersQuartier 2 – Ahuntsic-Bordeaux

De 4 193 à 5 575 élèves, soit un accroissement de 33 % de la population scolaire, dont :

- La Visitation, de 264 à 450 élèves, soit 70 % d'accroissement
- Louis-Colin, de 408 à 552 élèves, soit 35 % d'accroissement
- Saint-Antoine-Marie-Claret, de 207 à 362 élèves, soit 67 % d'accroissement
- Saint-Benoît, de 256 à 499 élèves, soit 41 % d'accroissement
- Saint-Martyrs-Canadiens, de 322 à 662 élèves, soit 105 % d'accroissement

Ajouts prévus :

- 6 classes à Saint-Benoît
- 9 classes à Christ-Roi
- 10 classes à Fernand-Seguin
- 6 classes à Saint-Isaac-Jogues

Il est suggéré l'ajout de brigadiers

Quartier 3 – Saint-Michel Nord-Ouest

De 2 892 à 3 315 élèves, soit un accroissement de 15 % de la population scolaire, dont :

- Marie-Rivier, de 509 à 600 élèves, soit un accroissement de 18 %
- Saint-Bernardin, de 292 à 450 élèves, soit un accroissement de 54 %
- Saint-Noël-Chabanel, de 757 à 1 006 élèves, soit un accroissement de 33 %

Ajouts prévus :

- 8 classes à Marie-Rivier
- 29 classes avec la reconstruction de l'école Sainte-Lucie
- 23 classes au 2950, rue Jarry Est

Il est suggéré l'ajout de brigadiers

Quartier 4 – Saint-Michel Nord-Est

De 664 à 863 élèves, soit un accroissement de 30 % de la population scolaire, dont : Léonard-De Vinci, 2^e cycle, de 198 à 411 élèves, soit un accroissement de 107 %

Ajout prévu :

- 9 classes au 7110, 8^e Avenue

Quartier 5 – Villeray

De 2 968 à 3 571 élèves, soit un accroissement de 20 % de la population scolaire, dont :

- Saint-Barthélemy, pavillon des Érables, de 339 à 553 élèves, soit un accroissement de 63 %
- Saint-Gérard, de 384 à 529 élèves, soit un accroissement de 39 %

Ajouts prévus :

- 8 classes à Saint-Gabriel-Lalemant, annexe
- 7 classes à Saint-Grégoire-le-Grand

Il est suggéré l'ajout de brigadiers

Quartier 6 – Parc-Extension

De 1 937 à 2 015 élèves, soit un accroissement de 4 % de la population scolaire

Il est suggéré l'ajout de brigadiers

Quartier 7 – Petite-Patrie

De 1 840 à 2 196 élèves, soit un accroissement de 19 % de la population, dont :

- Madeleine-de-Verchères, de 264 à 433 élèves, soit un accroissement de 64 %
- Saint-Arsène, de 349 à 453 élèves, soit un accroissement de 30 %
- Saint-Étienne, de 109 à 197 élèves, soit un accroissement de 81 %

Il est suggéré l'ajout de brigadiers

Quartier 8 – Rosemont

De 4 235 à 5 680 élèves, soit un accroissement de 34 % de la population scolaire, dont :

- Notre-Dame-du-Foyer, de 332 à 503 élèves, soit un accroissement de 55 %
- Rosemont (2 pavillons), de 415 à 731 élèves, soit un accroissement de 76 %
- Saint-Jean-de-la-Lande (2 bâtiments), de 299 à 554 élèves, soit un accroissement de 85 %

Ajouts prévus :

- 12 classes au 3000, rue Beaubien Est
- 10 classes à Saint-Albert-le Grand
- 16 classes à Sainte-Bernadette-Soubirous
- 23 classes au 6361, 6^e Avenue
- 11 classes à Rosemont, pavillon Saint-Jean-Vianney
- 10 classes au 6755, 36^e Avenue
- 13 classes avec la réouverture de Sainte-Bibiane

Il est suggéré l'ajout de brigadiers

Quartier 9 –Tétreaultville

De 2 208 à 3 149 élèves, soit un accroissement de 42 % de la population scolaire, dont :

- Saint-Justin, de 420 à 724 élèves, soit 72 % d'accroissement
- Saint-François-d'Assise, de 247 à 370 élèves, soit 50 % d'accroissement

- Armand-Lavergne, de 272 à 401 élèves, soit un accroissement de 47 %
 - Philippe-Labarre, de 220 à 359 élèves, soit un accroissement de 63 %
- Ajouts prévus :
- 8 classes à Saint-François-d'Assise
 - 21 classes au 3075, rue Lebrun

Il est suggéré l'ajout de brigadiers

Quartier 10 – Mercier

De 1 483 à 2 406 élèves, soit un accroissement de 62 % de la population scolaire, dont :

- Guillaume-Couture, de 292 à 550 élèves, soit un accroissement de 88 %
- Louis-Dupire, de 281 à 535 élèves, soit un accroissement de la population de 90 %
- Saint-Fabien, de 297 à 487 élèves, soit un accroissement de la population de 64 %

Ajout prévu :

- 8 classes à Saint-Donat, annexe

Il est suggéré l'ajout de brigadiers

Quartier 11 – Hochelaga-Maisonneuve

De 2 153 à 2 144 élèves, soit aucun accroissement de la population scolaire

Ajouts prévus :

- 14 classes au 8075, rue Hochelaga
- 22 classes à Saint-Nom-de-Jésus

Il est suggéré l'ajout de brigadiers

Quartier 12 – Grand-Plateau

De 4 335 à 4 961 élèves, soit un accroissement de 14 % de la population scolaire, dont :

- Saint-Pierre-Claver, de 214 à 450 élèves, soit un accroissement de 112 %
- Saint-Enfant-Jésus, de 228 à 381 élèves, soit un accroissement de 67 %
- Lambert-Closse, de 262 à 363 élèves, soit un accroissement de 39 %

Ajout prévu :

- 11 classes au 4835, avenue Christophe-Colomb

Il est suggéré l'ajout de brigadiers

Quartier 13 – Ville-Marie

De 1 133 à 1 219 élèves, soit un accroissement de 7 % de la population scolaire, dont :

- Jean-Baptiste-Meilleur, de 210 à 281 élèves, soit un accroissement de 34 %

Il est suggéré l'ajout de brigadiers

Quartier 14 – Saint-Henri – Petite-Bourgogne – Griffintown – Pointe-Saint-Charles

De 1 821 à 2 133 élèves, soit un accroissement de 17 % de la population scolaire, dont :

- Ludger-Duvernay, de 194 à 308 élèves, soit un accroissement de 58 %
- Jeanne-LeBer, de 256 à 318 élèves, soit un accroissement de 24 %

Quartier 15 – Côte-Saint-Paul

De 1 347 à 1 516 élèves, soit un accroissement de 13 % de la population scolaire

Il est suggéré l'ajout de brigadiers

Quartier 16 – Notre-Dame-de-Grâce

De 2 210 à 2 984 élèves, soit un accroissement de 35 % de la population scolaire, dont :

- Judith-Jasmin, de 382 à 524 élèves, soit un accroissement de 37 %
- Notre-Dame-de-Grâce, de 521 à 818 élèves, soit un accroissement de 57 %
- Marc-Favreau, de 367 à 555 élèves, soit un accroissement de 51 %

Ajouts prévus :

- 7 classes à Judith-Jasmin
- 14 classes à Les-Enfants-du-Monde
- 5 classes à la place Borden
- 21 classes avec la réouverture de Sainte-Catherine-de-Sienne

Il est suggéré l'ajout de brigadiers

Quartier 17 – Côte-des-Neiges

De 4 947 élèves à 5 070 élèves, soit un accroissement de 2,5 % de la population scolaire, dont :

- Notre-Dame-des-Neiges, de 388 à 495 élèves, soit un accroissement de 28 %

Ajouts prévus :

- 6 classes à Bedford
- 6 classes à Iona
- 7 classes à Lucille-Teasdale
- 24 classes avec la réouverture de Félix-Leclerc

Il est suggéré l'ajout de brigadiers

Quartier 18 – Westmount/Centre-Ville

De 509 à 616 élèves, soit un accroissement de 21 % de la population scolaire sur 10 ans

Ajouts prévus :

- 5 classes à Saint-Léon-de-Westmount
- 14 classes au 1214 et au 1220-1230, rue de la Montagne
- 28 classes sur un terrain de la rue Saint-Jacques